

# Ézéchiel 25

## Prophéties sur Ammon, Moab, Édom et la Philistie

Le chapitre 24 constitue un tournant majeur du livre d'Ézéchiel. Ici, Dieu et son prophète soulignent les péchés de Juda et la destruction qui en résultera. Ce chapitre décrit le siège de Jérusalem (détruite en 587 av. J.-C. par les Babyloniens). Convaincu que la ville est en sécurité et que leur exil ne sera pas long (deux ou trois ans), le peuple pense qu'Ézéchiel raconte des mensonges.

Mais il dit la vérité ; ses prophéties et ses illustrations sont exactes. Le peuple en vient donc à le voir autrement, lui accordant un certain respect en tant qu'authentique prophète de Dieu.

Bien que le peuple ait pu désirer d'autres informations sur son avenir — si, en effet, on peut parler d'avenir, Jérusalem étant détruite — Dieu prévoit autre chose pour son prophète avant de parler encore de la ville sainte<sup>1</sup>. Il veut qu'Ézéchiel vise sept nations païennes, qu'il prononce sur elles son jugement et sa condamnation. Il s'agit de sept nations qui se félicitent — à tort — de la chute de Juda, qui commettent la sérieuse erreur de ne pas comprendre que le jugement de Dieu est pour elles aussi. Dans les chapitres 25 à 32, ces sept nations sont divisées en deux groupes : (1) les nations voisines d'Israël : Ammon, Moab, Édom et la Philistie (chap. 25), et (2) les nations plus éloignées

d'Israël : Tyr, Sidon et l'Égypte (chaps. 26-32).

La condamnation de ces sept nations s'organise en une progression géographique logique. Commenant par Ammon, au nord-est de Jérusalem, Ézéchiel passe vers le sud, pour prophétiser contre Moab et Édom ; puis il fait demi-tour à droite pour parler de la Philistie, à l'ouest. Avançant vers le nord, au long de la côte méditerranéenne, il prophétise contre Tyr et Sidon (en Phénicie). Enfin, il traite le cas de l'Égypte, puissance lointaine à l'extrême sud.

Les experts s'étonnent de ne pas voir Babylone dans cette liste de nations condamnées par l'Éternel. Mais elle n'y figure pas, peut-être en raison du fait qu'elle sera elle-même l'instrument de Dieu pour le châtiment de ces sept nations. Sa propre condamnation viendra bien, mais plus tard (cf. la prophétie d'Habaquq).

Bien que, en toute logique, les prophètes de Dieu consacrent la majorité de leur travail et de leurs écrits au peuple de Dieu, le Seigneur exige d'eux en même temps une perspective globale. Il n'est donc pas inhabituel qu'un prophète de Dieu s'adresse en détail à des nations étrangères. Ésaïe (chaps. 13-23), Jérémie (chaps. 46-51) et Amos (chaps. 1, 2.1-3) annoncent également des jugements sur ces mêmes nations, qui s'apprêtent à subir le courroux de l'Éternel pour quatre raisons principales :

1. Elles sont coupables d'avoir traité des êtres humains, des animaux et la terre avec mépris.
2. Par orgueil et arrogance, elles ont violé les alliances faites avec d'autres nations.
3. Elles s'élèvent continuellement contre le peuple de Dieu, lui causant un surplus

<sup>1</sup> Le lecteur voit ici une puissante tactique littéraire. Comme les exilés, le lecteur aussi veut passer à la prochaine étape du projet de Dieu pour son peuple. Du fait qu'il est obligé d'attendre le chapitre 33 pour cela, il connaît une certaine montée de curiosité et d'intrigue. Ézéchiel n'est d'ailleurs pas confirmé comme prophète de Dieu avant que les réfugiés puissent vérifier l'exactitude de son message prophétique (33.21).

de tourment.

4. Elles se réjouissent devant la chute du peuple de Dieu ; comme des vautours, elles se rassemblent pour profiter d'Israël à chaque occasion qui se présente.

Nous pouvons apprendre plusieurs leçons du traitement que Dieu réserve à ces nations iniques. D'abord, Dieu est véritablement le "Dieu de toute la terre" (Es 54.5). Tout le monde, où qu'il soit, lui est et sera redevable. Le polythéisme a toujours été une fausse religion. Ensuite, Dieu est celui qui établit et qui détruit les royaumes (cf. Dn 2.20-22 ; 4.17 ; Rm 13.1-7). Enfin, ces nations païennes ne sont pas jugées selon la loi de Moïse, mais selon la loi morale dont Paul parle en Romains 2.14-15. Cela dit, une norme divine existe désormais pour tous les peuples, ce qui accentue l'importance de l'Évangile, devenu système de référence pour tous : Ac 17.30-31 ; 2 Th 1.7-9 ; 1 P 4.17. Le fait que ces sept nations soient condamnées en même temps pourrait suggérer la qualité absolue et parfaite du jugement de l'Éternel.

#### **CONTRE QUATRE NATIONS VOISINES : AMMON, MOAB, ÉDOM, PHILISTIE (25)<sup>2</sup>**

##### **Ammon (25.1-7)**

**<sup>1</sup> La parole de l'Éternel me fut adressée en ces mots :**

**<sup>2</sup> Fils d'homme,**

**Tourne ta face vers les Ammonites  
Et prophétise contre eux !**

**Versets 1-2.** Le premier peuple visé est donc celui des **Ammonites**, qui vivent à l'est du

---

<sup>2</sup> "La plupart des commentateurs font ressortir la nature fade de la prose de ces oracles par rapport à la splendeur des oracles sur Tyr, ou sur l'Égypte. Il ne s'ensuit pas, pourtant, que cette section comporte des éléments secondaires. Comme pour les oracles d'Amos (Am 1.3-2.3), ils sont écrits dans une forme quelque peu stéréotypée, utilisant les mots 'À cause de cela' ... 'ainsi', qui caractérisent l'oracle d'accusation (cf. 26.2 ; 34.8-10 ; 36.2, etc.) qu'Ézéchiel affectionne. Ces oracles contiennent également d'autres expressions typiques du style d'Ézéchiel, comme : 'mon sanctuaire (...) a été profané' ; 'j'étends ma main' ; 'j'exercerai ma vengeance' ; et, bien entendu, l'expression qui revient toujours, 'tu connaîtras que je suis l'Éternel'" - John B. Taylor, *Ezekiel: An Introduction and Commentary*, Tyndale Old Testament Commentaries (Downers Grove, Ill. : Inter-Varsity Press, 1969), 186.

Jourdain, au nord-est de Jérusalem. Ces descendants d'Ammon (Ben-Ammi), fils de la fille cadette de Loth, sont de la même race qu'Israël (Gn 19.30, 38). Au moment de l'Exode, Dieu avait dit à Israël d'éviter les Ammonites, en raison du fait que cette terre avait été donnée aux fils de Loth, et non aux fils d'Abraham (Dt 2.19, 37).

L'Ancien Testament raconte les conflits armés et les animosités entre Ammon et Israël, à partir de la période des juges (cf. Jg 10.11 ; 1 S 11 ; 2 S 10). En 722, quand les Assyriens déportèrent les tribus établies à l'est du Jourdain (Ruben, Gad, et une partie de Manassé), les Ammonites convoitaient le territoire israélite (Jr 49.1). Quand Yehoyaqim se révolta contre Babylone, Dieu envoya des bandes d'Ammonites (entre autres) pour le détruire (2 R 24.2). Puis, à la chute de Jérusalem, le roi ammonite Baalis encouragea Ismaël, fils de Netania, à assassiner Guedalia, nommé gouverneur de Juda par Neboukadnetsar (Jr 40.14).

Plus tard, les Ammonites s'opposèrent à la reconstruction menée par Néhémie à Jérusalem (Né 2.19-20 ; 4.1-3). Ils se mirent même du côté des Syriens contre les Juifs pendant la guerre des Maccabées<sup>3</sup>.

##### **25.3-7**

**<sup>3</sup> Tu diras aux Ammonites :**

**Écoutez la parole du Seigneur, l'Éternel !**

**Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel !**

**Parce que tu as dit : Ah ! ah !**

**Sur mon sanctuaire quand il a été profané,**

**Sur le territoire d'Israël quand il a été dévasté,**

**Et sur la maison de Juda**

**Quand ils sont partis en déportation,**

**<sup>4</sup> À cause de cela me voici !**

**Je te donne en possession aux fils de l'Orient ;**

**Ils établiront au milieu de toi leurs enclos,**

**Ils placeront au milieu de toi leurs demeures ;**

**Ce sont eux qui mangeront tes fruits,**

**Ce sont eux qui boiront ton lait.**

**<sup>5</sup> Je ferai de Rabba un parc pour les chameaux,**

**Et (du pays) des Ammonites un bercail pour les brebis.**

**Et vous reconnaîtrez que je suis l'Éternel.**

**<sup>6</sup> Car ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**

**Parce que tu as battu des mains**

---

<sup>3</sup> Selon 1 Maccabées 5.6.

Et tapé du pied,  
 Parce que tu t'es réjoui de tout ton mépris et du  
 fond de l'âme  
 Au sujet du territoire d'Israël,  
<sup>7</sup> À cause de cela me voici !  
 J'étends ma main sur toi,  
 Et je te livre en proie aux nations ;  
 Je te retranche du milieu des peuples,  
 Je te fais disparaître des pays,  
 Je te détruis.  
 Et tu reconnaîtras que je suis l'Éternel.

**Versets 3-7.** Le **Ah ! ah !** d'Ammon est preuve de vantardise et de réjouissance à la nouvelle d'Israël dévasté et à celle de **la maison de Juda** partie en **déportation**.

Deux oracles s'enchaînent, chacun commençant par les mots : **Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel ; parce que (...)**. Dieu parle ici du péché et du châtement des Ammonites. D'abord, il décrit la triple nature de leur crime de vantardise.

1. **Sur [son] sanctuaire.** Les ammonites se réjouissent de voir profané par les Babyloniens le lieu le plus sacré d'Israël. Les nations qui ne partagent pas les mêmes croyances religieuses ne vont pas respecter mutuellement leurs sites sacrés.
2. **Sur le territoire d'Israël.** Israël se vante beaucoup des terres dont il est si fier. Quand le peuple est enlevé par les Babyloniens, les ennemis d'Israël sont contents.
3. **Sur la maison de Juda.** Les Ammonites ne cachent pas leur haine pour la maison de Juda. Quand le peuple de Dieu est déporté, Ammon célèbre avec festivités la chute de son voisin.

Ensuite, Dieu précise son accusation devant le comportement orgueilleux d'Amon, qui a **battu des mains et tapé du pied** à la nouvelle de la destruction de Juda : autrement dit, il a dansé de joie et ce, **de tout [s]on mépris** ("l'âme pleine de dédain" – BJER) une expression qui décrit le degré de sa jubilation. Le châtement est ainsi décrit :

1. **Je te livre en proie aux nations.** Sans savoir de quelles nations il s'agit, il se peut que ce texte identifie quelques tribus nomades du

désert d'Arabie. Selon Flavius Josèphe, cinq ans après avoir pris Jérusalem, Neboukadnetsar vainquit Ammon et Moab (env. 582 av. J.-C.<sup>4</sup>). Au chapitre 21 du texte d'Ézéchiël, nous voyons que le roi chaldéen dut choisir entre Jérusalem et Ammon pour sa première attaque. Par l'intervention du Seigneur, il attaqua d'abord Jérusalem ; mais Dieu promet ici que les Ammonites ressentiront, eux aussi, la pointe de l'épée de Neboukadnetsar (21.20-32). Il semble que les Ammonites, après leur défaite aux mains de Neboukadnetsar, aient été tellement faibles que les tribus plus petites qui habitaient à l'est pouvaient les vaincre facilement. Ou bien, il peut s'agir d'une prophétie de sa défaite à venir aux mains des Mèdes et des Perses (au nord-est d'Ammon). Quel qu'en soit le détail, les Ammonites seront incapables de résister à leurs ennemis, qui s'établiront sur leurs terres et prendront tout ce qu'ils voudront.

2. **Je ferai de Rabba un parc pour les chameaux.** La capitale autrefois fière de la nation d'Ammon sera non seulement réduite à un amas de pierres, mais elle ne sera jamais reconstruite. En effet, les ruines de cette ville, située dans la région montagneuse à l'est du Jourdain, sont utilisées aujourd'hui par des Arabes pour "garer" leurs chameaux.

3. **Je te livre en proie aux nations.** Tout ce que les Ammonites, très fiers, ont pu accumuler pendant les siècles par leurs guerres et par leur fourberie deviendra la propriété des autres.

4. **Je te retranche du milieu des peuples, je te fais disparaître des pays, je te détruis.** Aujourd'hui, il n'existe, nulle part, aucun Ammonite. On ne connaît ce peuple que par les annales de l'histoire.

Ce châtement aura ceci comme résultat : **Tu reconnaîtras que je suis l'Éternel.** Sur ce deuxième oracle, Taylor écrit :

Le second oracle (6-7) présente la même forme et traite la même offense que le premier, car battre des mains et taper du pied étaient, de toute évidence, l'expression d'une joie perverse. Le châtement, lui, est plus spécifique : les Ammonites, devenus la proie des peuples étrangers, seront entièrement détruits en tant que nation. La place de la dernière phrase du verset 7 dans ce contexte n'est pas claire. Il se peut que la connaissance de l'Éternel ne se

<sup>4</sup> Flavius Josèphe, *Antiquités des Juifs*, 10.9.7.

réalisera que dans la calamité d'une totale destruction. [Herbert G.] May compare les promesses de restauration après la destruction (Jr 48.47 ; 49.6, 39), et pense que ce passage prophétise une époque où les païens adoreront l'Éternel comme le seul véritable Dieu<sup>5</sup>.

### Moab (25.8-11)

**<sup>8</sup> Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**

**Parce que Moab et Séir ont dit :**

**Voici la maison de Juda,**

**Elle est comme toutes les nations !**

**<sup>9</sup> À cause de cela me voici !**

**Ouvre le territoire de Moab**

**Du côté des villes, de ses villes et de ses frontières,**

**L'ornement du pays, Beth-Yechimoth, Baal-Meôn et Qiryataïm,**

**<sup>10</sup> (Je l'ouvre) aux fils de l'Orient**

**(Qui marchent) contre les Ammonites,**

**Et je le leur donne en possession,**

**Afin qu'on n'évoque plus les Ammonites parmi les nations.**

**<sup>11</sup> J'accomplirai des jugements contre Moab,**

**Et ils reconnaîtront que je suis l'Éternel.**

**Verset 8.** Les deux nations mentionnées ensuite sont donc **Moab et Séir**, c'est-à-dire Édom, alliée de Moab. (La condamnation de Séir commencera au verset 12.) Quant à Moab, il se situe à l'est de la Mer Morte ; comme les Ammonites, Moab descend aussi de Loth, par sa fille aînée (Gn 19.37). Les hostilités entre Moab et Israël datent des jours de Moïse et de Balaq (Nb 22-24). À l'époque d'Élisée, les Moabites se sont rebellés contre Israël (2 R 3.5-12), et se sont même joints aux forces babyloniennes contre Juda (2 R 24.2). Notre texte ne dirige contre Moab qu'une seule accusation : il a considéré que Juda était **comme toutes les nations**, il l'a traité avec dédain, il a rejeté et méprisé la revendication de Juda selon laquelle il était le peuple élu de l'Éternel. D'autres prophètes annoncent aussi des oracles contre Moab (cf. Es. 15-16 ; Jr 48 ; Am 2.1-3 ; So 2.8-11).

**Verset 9.** Cette section (vs. 9-10) commence par ces mots terribles : **à cause de cela**. Le châtement de Moab sera triple. (1) **Ouvre le**

<sup>5</sup> Taylor, 187. Herbert G. May, "The Book of Ezekiel", in *The Interpreters' Bible*, ed. George Arthur Buttrick (Nashville : Abingdon Press, 1956), 6 : 202.

**territoire de Moab du côté des villes.** Moab doit être envahi par des armées ennemies qui vaincront les villes fortifiées sur **ses frontières**. Trois de ces villes sont mentionnées : **Beth-Yechimoth**, située sur les plaines au sud de Moab, au nord-est de la Mer Morte (cf. Nb 33.49 ; Jos 12.3 ; 13.20) ; **Baal-Meôn** (appelée Beth-Baal-Meôn en Jos 13.17), située vers la Mer Morte (cf. Nb 32.3, 38 ; 1 Ch 5.8 ; Jr 48.23) ; **Qiryataïm**, située à quelques kilomètres de Baal-Meôn (cf. Nb 32.37 ; Jos 13.19 ; Jr 48.1, 23). Les deux dernières de ces villes sont mentionnées sur la célèbre stèle moabite (dite : de Mésa)<sup>6</sup>.

**Versets 10-11.** (2) **Je le leur donne** [aux fils de l'Orient] **en possession**. Peu de temps après cette prophétie, les Moabites et les Ammonites étaient vaincus soit par des tribus nabatéennes<sup>7</sup>, soit par les Babyloniens (582 av. J.-C.), soit par les Mèdes. Ces peuples ont cessé d'exister en tant que nations indépendantes.

(3) **Afin qu'on** [ne les] **évoque plus (...)** **parmi les nations**. Les Moabites comme les Ammonites devaient être vaincus et leur territoire dévasté (Es 11.11, 14 ; Jr 48.7-9).

### Édom (25.12-14)

**<sup>12</sup> Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**

**À cause des actes de vengeance auxquels Édom s'est livré**

**Envers la maison de Juda,**

**Parce qu'il s'est rendu coupable**

**Et s'est vengé d'elle,**

**<sup>13</sup> À cause de cela, ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**

**J'étends ma main contre Édom,**

**J'en retranche hommes et bêtes,**

**Je le dévaste depuis Témân jusqu'à Dedân ;**

**Ils tomberont par l'épée.**

**<sup>14</sup> J'exercerai ma vengeance contre Édom**

**Par la main de mon peuple d'Israël ;**

**Il traitera Édom selon ma colère et ma fureur ;**

**Ils feront connaissance avec ma vengeance,**

**— Oracle du Seigneur, l'Éternel.**

<sup>6</sup> Il s'agit d'une stèle en basalte noir avec une inscription de 39 lignes dans un style d'écriture ressemblant à l'hébreu. L'inscription, faite par Mésa, roi des Moabites (cf. 2 R 3.4-5), raconte sa victoire sur Israël et décrit certains projets de construction. Elle fournit ainsi quelques informations historiques, linguistiques, religieuses et économiques sur les Moabites.

<sup>7</sup> Taylor, loc. cit.

**Verset 12.** Les Édomites habitaient la région au sud de la Mer Morte. L'antagonisme qui existait entre eux et Israël avait commencé avec leurs deux ancêtres, Ésaü et Jacob (Gn 25.23, 30 ; 27.41-46 ; 32.4). Ces deux nations "jumelles" (descendantes de frères jumeaux) auraient dû maintenir de meilleures relations ; mais toute leur histoire était marquée de conflits continuels (36.1-7 ; Lm 4.21-22 ; Am 1.11-12). Édom haïssait tellement Israël qu'il s'est joint aux Ammonites et aux Moabites pour se moquer du peuple de Dieu (cf. v. 8 ; 36.5). De toute évidence, il saisissait chaque occasion qui se présentait pour opprimer Israël, ce qui attirait sur lui le courroux répété de Dieu (Ps 137 ; Es 34.5-7 ; Jr 49.7-22 ; Lm 4.21-22 ; Ez 35 ; Am 1.11-12 ; Ab ; Ml 1.3-5). En plus, les Édomites ont participé à l'attaque des Babyloniens sur Jérusalem ; ils ont peut-être même occupé certains territoires du sud de Juda<sup>8</sup>.

Voici donc énumérés les péchés d'Édom à l'encontre de Jérusalem (1) Il (...) **s'est vengé d'elle**. Édom nourrissait des ressentiments contre Juda, et l'attaque de Neboukadnetsar contre Jérusalem lui accordait l'occasion parfaite d'assouvir sa vengeance.

Ensuite, (2) Édom **s'est rendu coupable** ("d'une façon très grave" - BDS ; "gravement coupable" - BJER). Les actions d'Édom étaient inexcusables, d'une violence bien au-delà de ce que Juda pouvait mériter. Ainsi, Dieu tient Édom comme responsable de ce péché "grave".

**Versets 13-14.** Commençant par l'expression juridique **À cause de cela**, Dieu annonce son jugement. Il étendra sa **main** contre Édom pour lui infliger un châtement sévère.

1. **J'en retranche hommes et bêtes.** Le territoire deviendra ainsi désert et désolé.
2. **Je le dévaste.** Dieu frappera le pays **depuis Témân jusqu'à Dedân**, deux villes que les informations dont nous disposons permettent de situer aux extrémités nord et sud du pays, ce qui suggère une destruction de la nation entière.
3. **J'exercerai ma vengeance contre Édom par la main de mon peuple d'Israël.**

<sup>8</sup> W. F. Albright, "Ostrakon No. 6043 from Ezion-Geber", *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 82 (1941) : 11-15.

Suite à cette dernière prophétie, tout empire pour les Édomites. Ils sont vaincus par les Babyloniens (cf. Jr 27.1-11), puis par les Nabatéens. Ce qui reste de la nation est pris par Judas Maccabée, puis par Jean Hyrcanus (env. 150 av. J.-C.), qui "l'incorpore dans la race juive par une circoncision imposée"<sup>9</sup>. Ceux qui prétendent que les prophéties d'Ézéchiel pouvaient avoir été écrites après les faits se trouvent en difficulté devant cette prédiction. En effet, elle ne peut absolument pas avoir été ajoutée, car elle se trouvait déjà dans le MT (Texte massorète) et la LXX (Septante) ; son accomplissement eut lieu bien après la rédaction du livre, en environ 570 avant J.-C. D'autres prophètes avaient également prédit la domination finale d'Édom par Israël (cf. 35.1-36.15 ; Es 11.14 ; Am 9.12 ; Ab 18).

Par contraste au message dirigé aux autres nations, Dieu ne dit pas ici : "et ils reconnaîtront que je suis l'Éternel." Cette fois-ci, il déclare : **ils feront connaissance avec ma vengeance** ("ils connaîtront ma vengeance" - DBY). Ils verront la main de Dieu dans leur défaite et leur absorption par les Israélites. D'autres prophéties contre Édom sont délivrées en Ézéchiel 32.29 et au chapitre 35 (cf. Ml 1.2-5). Édom, qui a maudit le peuple de Dieu, verra son arrogance et son orgueil récompensés par la "fureur" (DBY) de Dieu.

#### **Philistie (25.15-17)**

<sup>15</sup> **Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**  
**Parce que les Philistins se sont livrés à la vengeance,**  
**Parce qu'ils se sont vengés avec mépris et du fond de l'âme,**  
**Pour détruire, dans leur hostilité de toujours.**

<sup>16</sup> **À cause de cela, ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**  
**Me voici ! j'étends ma main contre les Philistins,**  
**Je retranche les Kérétiens**  
**Et je fais disparaître ce qui reste sur la côte de la mer.**

<sup>17</sup> **J'exercerai sur eux de grandes et furieuses vengeances.**  
**Et ils reconnaîtront que je suis l'Éternel,**  
**Quand j'exercerai sur eux ma vengeance.**

**Verset 15.** Dans ce verset, Ézéchiel se tourne vers le territoire à l'ouest de Jérusalem, pour

<sup>9</sup> Taylor, 188.

suivant sa méthode qui consiste à s'adresser d'abord aux nations d'alentour. Les Philistins, habitants du bord de la Grande Mer, étaient connus comme le "peuple de la mer". À la différence des nations déjà nommées et condamnées, les Philistins n'ont aucun lien de parenté avec Israël. L'Ancien Testament est rempli du récit des conflits entre les deux nations, du temps de Samson (Jg 13-16), d'Éli (1 S 4) ; de Saül (1 S 13 ; 31) ; de David (2 S 5) ; d'Ézéchiass (2 R 18.8), de Yoram (2 Ch 21.16-17) et d'Ahaz (2 Ch 28.16, 18). Le péché des Philistins est double :

1. **Les Philistins se sont livrés à la vengeance.** Pensant avoir été opprimés par Israël au cours des siècles, ils cherchent leur revanche en se joignant aux armées de Babylone venues contre Jérusalem.
2. **Ils se sont vengés avec mépris et du fond de l'âme, pour détruire.** Ils ont profité de la faiblesse de Juda, pour attaquer avec une méchanceté nourrie par leur **hostilité de toujours.**

**Versets 16-17.** Voici donc la proclamation du châtement de la Philistie. Comme avec Édom, Dieu étendra sa main pour accomplir ce qui suit :

1. **Je retranche les Kérétiens.** Pour les experts, il s'agit soit d'une sous culture des Philistins, soit d'un peuple allié à la Philistie (cf. 1 S 30.14 ; So 2.5). La LXX traduit par "Crétois", suggérant que les Philistins étaient originaires de Crète, étant entrés en Palestine en environ 1200 avant J.-C.

2. **Je fais disparaître ce qui reste sur le côté de la mer.** Non seulement la nation, mais même ses résidences au bord de la mer seront détruites. La chronologie de cette destruction, inconnue, a probablement correspondu à celle de la disparition des autres nations mentionnées dans ce texte, devant la puissance babylonienne (cf. Jr 47). Le dernier récit dont nous disposons au sujet des Philistins date de la période maccabéenne. Depuis, ils ont cessé d'exister en tant que peuple. Selon les prophètes, Israël devait finalement posséder tout son territoire (Es 11.14 ; Jl 3.1-4 ; Ab 19 ; So 2.4-7).

3. **J'exercerai sur eux de grandes et furieuses vengeances.** Ceux qui se sont vengés sur le peuple de Dieu subiront en retour la vengeance de l'Éternel (cf. Jr 25.17, 20).

## APPLICATION

### La nature protectrice de Dieu

Dieu est jaloux de son peuple, sa famille (cf. 1 Tm 3.15).

"Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?" (Rm 8.31 ; cf. 32-39).

Denny Petrillo

### Le "Ah ah !" d'Ammon (25.1-7)

Un jugement juste pesait sur Ammon : les fils de l'Est seraient envoyés contre lui pour s'emparer de ses terres et ses maisons, pour manger sa nourriture, pour le dominer totalement. Rabba, sa capitale, serait humiliée et désolée, devenant "un parc pour les chameaux" et "un bercail pour les brebis".

Par toutes les normes, il s'agit d'un jugement sévère. Quel était donc le crime, la transgression des Ammonites ?

Le grand péché se résume en une seule expression : "ah ah", prononcée avec dédain, avec une joie sinistre devant l'humiliation d'Israël et de Juda. Cette expression révèle trois attitudes de leur cœur méchant.

*Le "ah ah" de la profanation.* Ammon se réjouit quand le sanctuaire de l'Éternel fut profané (v. 3). Or, Dieu prend très au sérieux le respect pour sa personne et pour son sanctuaire. Même le païen, adorateur de ses dieux, doit reconnaître l'Éternel et son temple. Souvenons-nous que la crainte de l'Éternel est le commencement de la sagesse (Pr 1.7).

*Le "ah ah" de la désolation.* Ammon éprouvait une grande joie injustifiée devant la dévastation du territoire d'Israël : "Tu as battu des mains et tapé du pied, (...) tu t'es réjoui de tout ton mépris et du fond de l'âme" (v. 6). Dieu avait permis, en effet, que son peuple pécheur soit vaincu ; mais se réjouir de leur défaite et de leur déportation par les Assyriens était une iniquité qui méritait d'être punie. Souvenons-nous que la déportation d'un peuple est l'occasion non de moqueries et de railleries, mais de pleurs et de prières.

*Le "ah ah" de la déportation.* Ammon avait célébré l'exil de Juda. Comme il l'avait fait avec Israël, l'Éternel avait permis que Juda soit pris et déporté, à cause de son idolâtrie et de ses autres péchés ; mais Ammon n'avait pas le droit de rire devant cette calamité. Édom fut, lui aussi, jugé

pour un péché similaire (cf. Ab).

Dieu juge toute personne qui se réjouit de la douleur de son prochain. La détresse humaine, même méritée, devrait inciter tristesse et compassion, non jubilation et allégresse.

L'auteur du livre de l'Ecclésiaste nous dit

qu'il y a "un temps pour pleurer et un temps pour rire" (Ec 3.4). Quand nous inversons les choses et rions alors que nous devrions pleurer, nous tombons sous le coup de la colère de l'Éternel.

Eddie Cloer

**Auteur : Denny Petrillo**  
**© VERITE POUR AUJOURD'HUI, 2003, 2007**  
**Tous Droits Réservés**